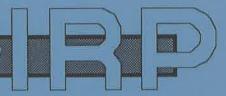
CAHIERS DE L'



nº2 mai 1989

SERVICES FUNEBRES ET MULTITUDINISME -Présentation Th. Müller -Actes pastoraux et action prophétiques -Sur les actes pastoraux: le livre de Th. Müller B. Reymond -Les services funèbres, dernier bastion du multitudinisme B. Reymond -Le cas d'Albertine F. F. Moser -L' évocation de la vie du défunt au cours du service funèbre P-L. Dubied

Institut romand de pastorale, BFSH 2, CH-1015 Lausanne



PRESENTATION

Au début de 1988, l'Institut romand de pastorale a publié un cahier reproduisant les textes des conférences présentées lors de son Colloque d'ouverture consacré au multitudinisme, en décembre 1987 à Lausanne. L'accueil rencontré par cette modeste publication a persuadé la Commission de Gestion de l'IRP de renouveler l'expérience et de diffuser désormais une partie des travaux entrepris en son sein sous la forme de Cahiers de l'IRP qui ne paraîtront pas à échéances fixes, mais chaque fois que nous disposerons de textes justifiant une plus large diffusion.

Voici le premier de ces Cahiers de l'IRP. Il porte le numéro 2, pour tenir compte de celui qui a été publié à la suite du colloque de décembre 1987, et comprend deux groupes de textes touchant eux aussi au problème du multitudinisme.

Le premier groupe est en relation avec le colloque romand du 10 novembre 1988 à Lausanne. Le professeur Theophil MÜLLER, de la Faculté de théologie de l'Université de Berne y a présenté et commenté, sous forme de deux séries de thèses, l'essentiel de ses réflexions fondamentales sur la nature et l'accompagnement des "actes pastoraux" comme nous disons en français, Kasualien ou Amtshandlungen comme disent les germanophones. Ces thèses et les commentaires toujours sereins, mais fermes, dont le professeur MÜLLER les a assorties ont provoqué des réactions et même des oppositions parfois très vives chez les participants. Qu'on y souscrive ou non, ces thèses ont le très grand mérite d'acculer à une réflexion théologique approfondie sur le problème des actes pastoraux. Aussi n'hésitons-nous pas à les reproduire ici. Pour permettre à nos lecteurs de mieux en situer le contexte général et les enjeux, nous croyons utile de reproduire également la partie d'un article déjà paru dans le mensuel français Evangile et Liberté, - partie consacrée précisément à présenter le livre très renouvelant que Th.MÜLLER vient de faire paraître sur ce sujet. On voudra bien tenir compte du fait que cette présentation n'était pas destinée initialement à un public de théologiens seulement.

Le deuxième groupe reproduit des textes en relation avec le colloque romand du 3 février 1989 à Genève, préparé par des Neuchâtelois, sur les services funèbres envisagés eux aussi sous l'angle du multitudinisme.

Le pasteur Felix Moser, de la Chaux-de-Fonds, prépare une thèse de doctorat sur les formules stéréotypées auxquelles les gens recourent souvent pour exprimer leurs sentiments. Sa présentation du cas d'Albertine F. nous en donne un avant-goût.

Quant à la réflexion du professeur P.-L. Dubied, elle offre entre autres l'intérêt de se situer dans le prolongement des recherches entreprises récemment en Suisse romande sur le thème de la narrativité (Cf. Se dire en vérité?, J-M. Chappuis (Ed.), Genève, Labor et fides, 1988; La narration, P.Bühler, J-F. Habermacher (Ed.), Genève, Labor et fides, 1988).

Par souci de complétude, nous avons pris la liberté d'y joindre un texte introductif issu partiellement de la semaine interdisciplinaire sur la mort qui a eu lieu à la Faculté de théologie de Lausanne au début de janvier 1989.

Rappelons à propos de ces deux groupes de textes que, si l'expression actes pastoraux semble aujourd'hui sujette à caution parce qu'on ne sait plus en quoi ils sont plus spécifiquement pastoraux que d'autres, elle remonte à l'époque où l'accomplissement de certains actes étaient réservé aux pasteurs, non pour des raisons d'ordre sacerdotal, mais parce qu'ils agissaient alors en qualité de titulaires d'un office public. C'était évidemment le cas des rites accompagnant les naissances, les mariages et les décès (considérées sous cet angle, les confirmations sont une institution sociale du XIXe siècle et faussent la compréhension de l'expression en cause) aussi longtemps qu'il n'y avait pas d'état-civil et que leur accomplissement devait faire l'objet d'une inscription dans les registres officiels ecclésiastiques.

Les Cahiers de l'IRP doivent être une occasion d'échanges et de dialogue entre tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à la théologie pratique et pastorale. Nous remercions d'ores et déjà les lecteurs qui nous ferons part de leurs remarques ou suggestions et nous permettront ainsi, chemin faisant, d'améliorer ce nouveau lieu de rencontre et de recherche.

> Le rédacteur responsable : Bernard REYMOND, directeur de l'IRP

ACTES PASTORAUX ET ACTION PROPHETIQUE

I. Généralités

- 1. La théologie peut aujourd'hui prendre son point de départ dans le fait que nous, les hommes, sommes dans le monde et que nous voulons comprendre et modeler notre vie, tant individuelle que collective, ou la supporter telle quelle est.
- 2. Pour nous, la foi chrétienne est l'une des manières de le faire celle que nous tenons pour la meilleure en fonction de notre passé et de nos convictions.
- 3. Dieu est ce qui, dans ce contexte, nous en donne la confiance, nous libère et nous rend responsables. Nous le rencontrons d'une manière décisive en Jésus de Nazareth.
- 4. Dans notre pays, le christianisme est la forme la plus répandue de "religion civile". L'Eglise est fondée à assumer positivement le rôle qui y correspond en accompagnant les hommes dans les expériences et les tâches qui jalonnent leur vie, et en rendant ces expériences et ces tâches possibles.
- 5. L'Eglise et ses ministres doivent toujours avoir pour attitude fondamentale de percevoir les hommes, de les prendre au sérieux et de rester authentiquement disponibles pour eux.

II. Une théorie théologique des actes pastoraux (casuels)

A. Généralités

- 1. Les casuels se rapportent à des expériences de vie communes à tous les hommes, voire à des processus biologiques et sociaux (devenir adulte, se marier, mettre des enfants au monde, dire un demier adieu).
- 2. Par une herméneutique radicale, la théologie reprend les éléments de la tradition chrétienne pour qu'ils aident les hommes à ressentir et à structurer ce qu'ils vivent en de tels moments.
- 3. Nous devons considérer les casuels comme des cultes au plein sens du terme et comme l'expression de besoins, d'attitudes et de convictions qui s'adressent à Dieu, mais non comme des actes uniques que Dieu accomplirait spécialement à l'intention des personnes concernées.

4. Dans cette perspective, notre théologie doit réfléchir non seulement à la relation entre rituel et parole libre, mais aussi et plus spécialement à ce que signifie "bénir", "confesser sa foi", "promettre", et aux relations entre ces trois démarches.

B.Cas particuliers

- Le culte de confirmation exprime ce que la rencontre de Jésus de Nazareth peut signifier dans le processus au gré duquel un homme devient adulte et par lequel on lui permet de le devenir.
- 2. Le culte de mariage exprime ce que la rencontre de Jésus de Nazareth peut signifier pour la compréhension et la structuration du mariage que les époux ont conclu selon les règles de l'Etat.

3. Le culte de baptême exprime:

- soit ce que signifie pour des parents le fait de recevoir un enfant et de l'introduire dans l'horizon d'une vie marquée par la rencontre de Jésus de Nazareth,
- soit ce que signifie pour un adulte le fait de passer consciemment par un changement dans sa vie et de devenir un chrétien engagé.
- 4. Le culte funéraire exprime le regard que la rencontre de Jésus de Nazareth permet aux endeuillés de poser sur une vie arrivée à son terme, l'adieu qu'ils peuvent adresser à celui que est décédé, et la manière dont ils aimeraient pouvoir poursuivre leur vie à la suite de cette expérience.

III.Un cadre théologique pour l'action prophétique de l'Eglise

- 1. Les divers actes de l'Eglise doivent se fonder de manières très variées sur la rencontre de Jésus de Nazareth. Ils n'ont pas besoin d'être rattachés aux diverses formes que peut prendre l'action de Dieu (l'acte statique de bénir correspondant à un acte événementiel et interventionniste, actes de jugement et de salut,etc).
- 2. N'entendre l'adjectif "prophétique" que dans le sens d'une critique, d'une menace, d'un appel à la repentance (en pensant avant tout aux prophètes de 8 ème siècle) est une interprétation unilatérale.
- 3. Une tâche importante de l'Eglise (qui est également une forme de la "religion civile") consiste à mettre les composantes de la vie individuelle et collective, les convictions et les manières de faire en relation critique avec les valeurs que Jésus de Nazareth a défendues: amour, justice, paix, entre autres.

- 4. Prise dans ce sens, l'action "prophétique" de l'Eglise se manifeste le plus souvent par le biais de paroles prononcées ou écrites. Il est nécessaire qu'une telle communication prenne d'emblée en considération, non seulement la vérité de son contenu, mais aussi ceux auxquels elle s'adresse, l'ensemble de la situation et surtout la possibilité des changements qu'une telle action devrait entraîner.
- 5. La prédication du dimanche matin et celle des casuels n'est que rarement l'occasion d'une action prophétique en ce sens-là.
- 6. Une action critique n'entraîne de réels changements que dans la mesure où elle atteint ses vrais destinataires. Elle peut aussi fortifier ceux qui la partagent dans leur opinion.
- 7. Une telle action critique ne peut en tout cas trouver audience que là où l'on se trouve sur un terrain commun et là où l'on partage le même cadre de référence.
- 8. Les actions spectaculaires qui veulent avoir valeur de signe ont moins de raison d'être qu'un travail entrepris de manière responsable à la base et à longue échéance, dans les groupes qui constituent la société.

Thèses du professeur Th. Müller (traduites par B. Reymond)

SUR LES ACTES PASTORAUX: LE LIVRE DE TH.MULLER

Malgré la place que les "actes pastoraux" prennent dans l'exercice du ministère pastoral et en dépit de l'importance que les protestants sociologiques leur prêtent, ils ne semblent pas retenir beaucoup l'attention des théologiens francophones. A part une excellente série d'articles dans Etudes théologiques et religieuses, en 1986, le livre que Jean-Jacques von Allmen a consaçré en 1964 au Prophétisme sacramentel, et le cinquième volume de la toute récente, mais assez peu théologique "théologie pastorale" de Maurice Ray (Pour que notre service trouve son lieu, Lausanne, Ligue pour la lecture de la Bible, 1988), nous ne possédons en français aucun ouvrage digne de retenir l'attention dans ce domaine. D'où la nécessité de nous intéresser à ce qui se publie en d'autres langues.

Un titre émerge à cet égard de la production germanophone la plus récente: Konfirmation-Hochzeit-Taufe-Bestattung-Sinn und Aufgabe der Kasualgottesdienste (Confirmations-mariages-baptêmes-services funèbres- sens et mission des actes pastoraux), Stuttgart, Kohlhammer, 1988, ISBN 3-17-009949-3. Son auteur, Theophil Müller, est professeur à la Faculté de théologie de Berne. Il relève donc d'un protestantisme fort proche de celui qu'on rencontre en Suisse romande, et par conséquent plus proche de la situation française que ne peut l'être le protestantisme d'Allemagne.

"Prendre au sérieux l'homme réel"

La démarche classique en la matière, celle qui inspire la plupart des délibérations synodales et des règlements ecclésiastiques, consiste à préciser ce que sont le baptême, le mariage, etc, donc à en donner une définition théologique généralement étayée de références bibliques, et à se demander ensuite seulement comment les célébrer ou comment faire entrer les intéressés dans les cadres définis par les théologiens ou les synodes.

D'origine méthodiste, d'abord fortement influencé par la pensée barthienne, Theo Müller ne peut plus adhérer à cette manière-là de faire de la théologie. Il lui reproche de passer quasi systématiquement à côté de la réalité, ou alors de chercher à faire passer les gens sous les fourches caudines de définitions ou de conceptions doctrinales dans lesquelles ils ne peuvent se reconnaître et ne correspondant ni à ce qu'ils vivent ni à ce qu'ils sont susceptibles de croire vraiment.

Son souci premier est de développer une conception théologique des actes pastoraux "qui prenne au sérieux l'homme réel". Il choisit donc de partir, non de ce que l'on pourrait dire apodictiquement et anhistoriquement de ces actes, mais des situations concrètes et vécues qui, après des siècles de christianisation, amènent tant de nos contemporains, même quand la

fréquentation des cultes semble en chute libre, à demander à leur Eglise la célébration de services funèbres, de mariages, etc. Que le phénomène ait une importance quantitative beaucoup plus grande dans des Eglises réformées sociologiquement majoritaires comme le sont celles de Suisse que ce n'est le cas dans l'Eglise réformée de France (mais les pasteurs des grandes villes françaises ne sont pas dans une situation bien différente) ne change rien à l'affaire.

"Nous devrions avoir une théologie", écrit entre autre Müller, "qui ne se bloque pas elle-même en postulant des oppositions rigides et rigoureuses, et ne repousse pas hommes et femmes avec ses idéaux sans lien avec la réalité. Des couples de contraires comme ceux qui opposent le monde ou le royaume de Dieu au monde ou au royaume de ce qui est terrestre, l'ancienne création à la nouvelle, mais aussi les besoins et aspirations humaines à la vérité de Dieu, les prétentions humaines à celles de Dieu, la réalité humaine aux normes théologiques, etc., - ces oppositions me semblent n'avoir plus aucun sens ni ne nous être d'aucune utilité dans nos tentatives de savoir et de comprendre de quoi il retourne... Selon moi, les normes théologiques absolues se transforment très vite en idéaux destructeurs, et les besoins humains, quand on ne les prend pas au sérieux, deviennent une réalité destructrice" (p. 36).

Ou encore: "Une théologie qui tient pour réalisables les idéaux qu'elle postule, cette théologie-là manque d'amour. Déjà le simple fait de formuler des idéaux contraires aux expériences de la vie est irréaliste et inconvenant" (p. 108).

Une démarche calquée sur l'itinéraire du vécu

Le caractère généralisant de telles citations pourrait les rendre à leur tour aussi inutilement théoriques que les théologies auxquelles Müller s'en prend. Ce qu'il dit par exemple à propos du mariage nous permettra de mieux en mesurer l'enjeu: "Notre conception du mariage ne doit pas se présenter de telle sorte que seules quelques personnes particulièrement ascétiques peuvent la vivre, mais qu'elle aboutit à culpabiliser le plus grand nombre. Je suis en quête d'une théologie du mariage qui ne convienne pas seulement à une élite de personnalités fortes, intelligentes et mûres" (p. 106).

Fort de cette manière-là d'envisager les actes pastoraux, Theo Müller a écrit un livre qui, du point de vue de sa forme, n'a pas son pareil dans ce domaine. Déjà l'ordre de succession dans lequel il aborde les quatre casuels les plus traditionnels est tout un programme. Il les prend dans l'ordre où la plupart des gens ont l'occasion de les vivre personnellement et surtout consciemment: d'abord la confirmation qui les accompagne dans la sortie de l'adolescence; ensuite le mariage qui constitue l'une des plus grandes mutations de l'âge adulte; puis le baptême qui, célébré selon l'usage

pédobaptiste le plus répandu, correspond à l'accueil festif du nouveau-né dans le cercle familial.

Mais Müller a-t-il raison de mettre les funérailles en queue de liste? Beaucoup d'adolescents font l'expérience de la mort dans leur entourage avant l'âge de la confirmation. Müller n'aurait-il pas dû commencer par là?

Son choix tient à une autre particularité de sa démarche: son livre est construit, non seulement en fonction de ce que "les gens" vivent, mais aussi de ce que lui-même a vécu, de la manière dont il a rencontré les actes pastoraux au fil de sa propre existence et dont il les a expérimentés. Ainsi chaque chapitre s'ouvre-t-il par un paragraphe intitulé "Mon approche personnelle et vécue de ce thème".

Ce qu'il raconte de sa propre expérience en la matière explique parfaitement ce renvoi des services funèbres, qui sont une confrontation avec la mort, en fin de volume: "Mon enfance ne m'a pas laissé le souvenir de situations où la mort et son approche auraient eu de l'importance, même pas la mort de ma grand-mère, quand j'avais quinze ans. Je n'avais pas vu de cadavres avant d'être pasteur" (p. 136).

"Rites de passage" et théologie

Si Theo Müller accorde si peu de poids à la définition théologique initiale qu'on peut donner d'un acte pastoral donné, par exemple en s'autorisant de références bibliques tenues pour fondatrices, quelle part revient alors à la théologie dans l'ensemble de sa démarche?

Les actes pastoraux n'ont rien de spécifiquement chrétien dans leur origine. Bien que Müller tienne à éviter ce terme, ils relèvent de la grande catégorie à laquelle Arnold van Gennep a donné le nom de "rites de passage". A part le baptême, et encore (ce rite n'est lui non plus pas exclusivement chrétien dans son origine et la catégorie du sacrement dans laquelle on le range est très piégée), vouloir se réclamer d'un "fondement" ou d'une "institution" biblico-théologiques du mariage, de la confirmation ou des funérailles n'a guère de sens, et surtout pas de nécessité.

En revanche, on peut et on doit se demander en quoi la référence à l'Evangile et à Jésus de Nazareth (Theo Müller ne dit jamais "Jésus-Christ") viennent en modifier la tonalité, et surtout la manière de les affronter et de les vivre.

Sur ce point, le livre de Müller est remarquable. Pour tout ce qui touche à la manière de célébrer les actes pastoraux, à leur liturgie, au renouvellement de leur expressivité symbolique, il nous laisse carrément sur notre faim; en général, il ne s'en occupe même pas. En revanche, il fourmille en remarques riches et suggestives quant à la pastorale de ces actes,

c'est-à-dire à la compréhension fraternelle et à l'accompagnement libérateur dont ils doivent être l'occasion de la part des pasteurs et des communautés dont ils sont les ministres.

Pour chacun de ces actes, Theo Müller se demande quasi systématiquement comment, à leur occasion et pour ceux qui en demandent la célébration, peuvent devenir concrets et réels les trois éclairages essentiels par lesquels l'Evangile de Jésus de Nazareth vient transformer l'existence humaine: la confiance, la liberté et la responsabilité. "Jésus, écrit-il, a vécu de confiance, il a fait don de la confiance, il a rendu la confiance possible... Jésus a vécu la liberté, il a combattu pour la liberté, il a rendu la liberté possible pour les hommes... Au lieu de prêcher l'obéissance aux commandements, Jésus a apporté la libération qui ouvre la route à une nouvelle manière de concevoir la responsabilité, et il l'a rendu possible" (p. 34).

La grâce à bon marché?

Lors d'une rencontre qui a eu lieu à Lausanne en novembre dernier, Theo Müller s'est expliqué en français sur les fondements théologiques de son livre. Son attitude à la fois libérale, rodgérienne et très multitudiniste a suscité de vives réactions dans l'auditoire. Les participants ne voyaient plus très bien quelle place Dieu occupe dans sa pensée. Ils ont aussi été étonnés de l'importance qu'il accorde non seulement à la pastorale, mais surtout à la prédication qui doit accompagner la célébration des actes pastoraux, sans se préoccuper beaucoup, nous l'avons relevé, de leur cadre liturgique (cette absence-là de préoccupation est assez caractéristique des formes qui prévalent dans le protestantisme alémanique de filiation zwinglienne).

Ils se sont enfin et surtout demandés dans quelle mesure les situations vécues ne commandent sa conception des actes pastoraux beaucoup plus que ne le font les exigences venues de l'Evangile même. C'est un vieux débat. Bien des théologiens se sont fait une gloire de brocarder le paganisme latent de pratiques pseudo-chrétiennes où l'on croit prêcher l'Evangile alors que les intéressés ne cherchent rien d'autre qu'une grâce à bon marché.

Sur ce point, laissons encore la parole à Theo Müller: "Je crains beaucoup moins que les hommes ne consomment la grâce à bon marché, que de voir leur vie rester étrangère à toute grâce et le message de l'Eglise n'être pour eux qu'une exigence insignifiante et irréalisable dans une vie normale" (p. 40).

Bernard Reymond

LES SERVICES FUNEBRES, DERNIER BASTION DU MULTITUDINISME

Les socio-historiens de demain qualifieront peut-être le christianisme d'Europe occidentale à la fin du XXe siècle de "religion des funérailles". Une enquête entreprise en 1984 sous les auspices de l'Evangelische Kirche in Deutschland a montré que 77 % des enfants nés cette année-là avaient été baptisés, 45% des mariages conclus avaient été accompagnés d'une cérémonie religieuse et 93 % des obsèques avaient été l'occasion d'un service religieux (cf. Was wird aus der Kirche? Gütersloh 1984). Les funérailles restent l'un des services ecclésiastiques auxquels les populations occidentales continuent de recourir le plus volontiers.

On peut se demander pourquoi. L'éventail des réponses possibles semble se déployer entre deux constatations à la fois antithétiques, fort proches

l'une de l'autre, et à la portée de tout un chacun :

a) Constatation décourageante: les services des Eglises ne sont plus sollicités massivement qu'au seul moment de la mort parce que nos contemporains n'attendent plus grand-chose d'elles pour tout ce qui touche à la conduite et à l'orientation de la vie; en revanche, elles restent encore irremplacées dans l'accompagnement et la gestion de tout ce qui touche à la mort, dussent-elles n'être plus que "des morts enterrant les morts" (cf. Mt 8:22).

b) Constatation encourageante: lorsque nos contemporains se trouvent aux prises avec le problème du sens et du non-sens de leur vie, - celui-là même que leur pose la mort, - ils doivent bien reconnaître que sur ce chapitre les Eglises sont les seules institutions capables de leur dispenser l'assistance et les paroles dont ils ont besoin dans un tel moment, - dans la mesure évidemment où elles continuent à rendre témoignage à Celui qui

seul "a les paroles de la vie éternelle" (Jn 6:68).

Chacune de ces deux constatations peut se retourner en son contraire. Dans le premier cas, on se consolera, mais bien maigrement, en disant : "il leur reste au moins cela". Dans le second, on se demandera: "jusqu'à quand ce privilège va-t-il durer?"

Le fait est que la pratique actuelle des obsèques religieuses et les attentes dont elles sont l'objet placent Eglises et pasteurs dans une situation "clivée" ou de "double bind":

a) D'un côté, les ministres de Celui qui est "la résurrection et la vie" voudraient s'occuper prioritairement de ce qui touche à la vie et rechignent à se laisser enfermer dans un rôle de préposés à l'administration de la mort. Comme le remarquait Rudolf BOHREN: "Jésus ordonne aux disciples de ressusciter les morts, mais nulle part il ne leur enjoint de prononcer des oraisons funèbres" (Unsere Kasualpraxis, eine missionarische Gelegenheit?, München 1968, 22). Eglises et chrétiens ne semblent effectivement pouvoir accepter de se laisser confiner dans une fonction purement funéraire sans trahir une bonne part de leur mission et sans donner au monde un signe contradictoire (en allemand, on dirait

kontraproduktiv).

b) De l'autre côté, même quand les services funèbres font l'objet de propos sévères ou désabusés dans des synodes ou des assemblées pastorales, personne ne va jamais jusqu'à proposer sérieusement d'y renoncer, car leur suppression ou le refus d'en célébrer constitueraient eux aussi des signes contradictoires: les Eglises ne trahiraient-elles pas leur mission si elles se mettaient à refuser leurs services à ceux qui les requièrent en cas de décès, cela tout aussi sûrement qu'elles semblent le faire quand elles se laissent confiner dans un rôle de préposées à la mort?

Cette situation clivée nous place au coeur de ce qu'on pourrait appeler la condition multitudiniste à la fin du XXe siècle, - une condition tendue et déchirée à laquelle les Eglises "établies" ne sauraient se dérober sans renoncer tout simplement à leur mission. Les services funèbres sont l'un des moments où se mesurent le mieux la valeur, la portée, la crédibilité et la légitimité du multitudinisme. Ils sont l'une des occasions où ses forces et ses faiblesses deviennent particulièrement perceptibles. Non que le multitudinisme doive jamais se contenter d'administrer la mort ni surtout se permettre d'en exploiter insidieusement l'effroi pour mieux assurer son audience dans le seul secteur qui lui resterait ouvert. Son programme ne saurait admettre de restrictions par gain de paix; il reste "tout l'Evangile à tous les hommes". Mais les services funèbres sont une pierre de touche de première importance pour apprécier son bien-fondé ecclésiologique et théologique.

Quatre raisons principales militent pour le maintien sans restrictions du principe selon lequel une Eglise multitudiniste répond positivement à toute demande honnête de service funèbre (celles qui ne le seraient pas sont rarissimes). Toutes quatre mettent en évidence des aspects importants de la visée multitudiniste :

- a) L'amour du prochain, voire la simple compassion, imposent de répondre à l'attente des endeuillés, même quand le ministre de service éprouve des doutes quant à la réalité de leurs convictions chrétiennes. Comme l'écrivait le pasteur bernois Kurt MARTI: "Il serait inhumain de profiter de la situation de trouble et d'embarras dans laquelle un décès plonge une famille pour commencer à poser à ce moment-là des questions inquisitrices sur la foi du prochain ou sur celle de ses proches" ("Hat es noch einen Sinn, Gemeindepfarrer zu sein?", Neue Zürcher Zeitung 8.6.1969, 21).
- b) Vivant ici et aujourd'hui, Eglises et pasteurs sont solidaires d'un état de fait qui, dans la plupart des cas de deuil, les rend irremplaçables.

Kurt MARTI écrivait encore dans le même article: "Dans la plupart des cas, en particulier si elle ne veut requérir les services ni d'un orateur appartenant à la libre-pensée, ni d'amis à la parole facile, une famille en deuil n'a pas d'autre solution. Si des funérailles doivent avoir lieu, la seule possibilité est bel et bien de recourir au pasteur [ou du prêtre: Pfarrer]. Je ne vois pas d'autre possibilité [pour le pasteur] que d'entrer dans ce jeu".

c) Si Jésus, exécuté comme un criminel en compagnie de criminels, a eu droit à une inhumation dans les formes (cf. la mise au tombeau et le désir de l'embaumer), comment ceux qui se réclament de lui refuseraient-ils un service funèbre chrétien, en toute dignité, aux "plus petits d'entre ses frères", - y compris à ceux qui le sont par la petitesse de leurs oeuvres ou de leur foi ? Une Eglise donne un excellent indice de multitudinisme quand elle tient à réserver le même rituel, donc les mêmes honneurs, aux "petits" et aux "grands" de ce monde (cas limite et révélateur: la dignité avec laquelle un pasteur accompagne la bière d'un clochard sans suite ni famille).

d) Que resterait-il de Celui qui "est" la résurrection et la vie si ceux qui croient en lui et se savent chargés d'annoncer son Evangile restaient muets,

absents ou non disponibles devant la mort?

Ces quelques considérations auraient déjà été de mise au siècle dernier, quand le concept de multitudinisme a aidé les Eglises protestantes traditionnelles à repenser leur place et leur fonction dans la société. Elles se situent aujourd'hui dans un contexte social et culturel qui leur confère un relief inattendu.

Jusqu'à l'aube de l'époque contemporaine, les chrétiens occidentaux ont vécu dans des sociétés qui, comme c'est encore si souvent le cas dans le monde actuel, étaient obsédées par l'omniprésence de la mort: l'espérance de vie était limitée à deux ou trois décennies; de nombreuses femmes mouraient en couches; la mortalité infantile était élevée; famines, épidémies et maladies infectieuses ne cessaient d'exposer chacun à l'éventualité de son propre trépas. Memento mori n'était pas seulement une consigne de simple sagesse, c'était le pain quotidien de toute réflexion personnelle. La foi chrétienne elle-même s'en trouvait profondément contaminée: bien des gens la considéraient avant tout comme prélude à un ars moriendi.

Dans nos régions, le christianisme se trouve pour la première fois de son histoire dans une situation où le consensus social le prépose pour ainsi dire à la gestion de la mort, mais dans une société qui essaie par tous les moyens d'oublier la mort ou s'ingénie à mettre en place toutes sortes de techniques pour en domestiquer l'horreur. Paradoxalement, il arrive que les Eglises chrétiennes, presque confinées dans la fonction funéraire dans laquelle elles ne voudraient pas se laisser enfermer, soient en même temps requises de tout faire, elles aussi, pour distraire nos contemporains de la pensée même de la mort (qu'on pense à la consommation presque sacrificielle, voire

sardanapalesque, de sourires jeunes et insouciants que tant de paroissiens âgés voudraient pouvoir faire au culte du dimanche matin!).

Toutes ces manoeuvres pour oublier la mort ne suppriment pas la mort pour autant (cf. les hécatombes routières). Elles parviennent tout au plus à priver la vie de son sel et de son parfum. La mort reste donc bel et bien, avec la sortie de l'adolescence et le mariage, l'un des passages obligés de l'existence, l'un de ces détroits qu'il faut franchir, mais pendant le franchissement desquels la vie se trouve inévitablement en situation de crise. Elle n'est donc pas à proprement parler un "dernier bastion" du multitudinisme. Elle est bien plutôt l'une des occasion où peut se vérifier le bien-fondé et la fidélité de l'attitude multitudiniste: Eglises et pasteurs sont-ils capables, devant une telle échéance, de maintenir simultanément la pleine disponibilité de leur service, et toute la profondeur du regard que la foi et l'espérance chrétiennes conduisent à porter sur la mort, donc sur la vie? Sont-ils en mesure de déployer toutes les virtualités d'un rite qui soit en même temps de passage (cf. VAN GENNEP, et aussi toute la réflexion actuelle sur l'inévitabiblité des rites, par exemple W.JETTER, Symbol und Ritual, Göttingen 1986), c'est-à-dire qui permette aux intéressés de vivre vraiment ce qui est en train d'advenir?

Les services funèbres ne sont que l'une des pratiques au gré desquelles le multitudinisme prend corps pour le commun des mortels. L'importance quantitative, mais aussi qualitative, de leur demande sur ce point est une raison suffisante de s'y intéresser de près. Notons également comme un signe important à cet égard le fait qu'une étudiante en théologie de Lausanne arrivant au terme de ses études en mars dernier, Sophie RACCAUD, a choisi, pour son mémoire de licence, de se demander quel peut être le contenu d'une catéchèse multitudiniste pour aujourd'hui. Elle a abouti à la conclusion qu'une réflexion sur la mort, limite révélatrice de toute vie, pourrait être une manière particulièrement efficace et opportune d'entrer en matière. En voilà assez pour souligner, si c'était nécessaire, l'actualité du présent cahier.

Bernard REYMOND

SERVICES FUNEBRES EN SITUATION DE MULTITUDE: LE CAS D'ALBERTINE F.

I Brève présentation du cas Albertine F.

Nous avons choisi de présenter le cas Albertine F., parce qu'il est (si on peut employer cette expression à l'occasion d'un décès) des plus habituels pour une ville: je ne connaissais ni la famille, ni la défunte.

Albertine F. était veuve et est décédée dans sa 70ème année après une

brève maladie.

Sa vie a été marquée par un labeur intense comme ouvrière et dame à tout faire dans une usine de la localité où elle habitait. De plus, elle a soigné son mari dépressif et s'est occupée d'élever quasi seule ses deux enfants. Son mari décéda alors qu'il était âgé de 50 ans. Cette vie de travail et de dévouement s'est améliorée par une retraite vécue comme un grand soulagement. C'est à partir de ce moment-là en effet, qu'elle put s'installer dans un chalet au bord du Doubs: la Trianière. Elle y vécut avec son chien et consacra son temps libre à l'apiculture.

Un jour avant le décès, j'ai reçu un coup de fil de son beau-fils habitant un village du Val de Ruz. Il me disait que sa belle-mère était à l'agonie à l'hôpital à Neuchâtel, et il me demandait en cas de décès de faire le service funèbre. J'ai proposé d'aller la voir à l'hôpital ou de demander à l'aumônier de faire cette visite. Il m'a répondu que cela n'était pas nécessaire, car lui était présent et sa belle-mère était déjà inconsciente.

De la conversation téléphonique, je retiendrai encore les deux choses suivantes: le beau-fils souhaitait beaucoup un service personnalisé; il me raconta un enterrement très impersonnel auquel il avait assisté et qui l'avait choqué. Au moment où la conversation téléphonique allait prendre fin, il m'a dit que sa belle-mère "avait ses idées " et que "lui-même n'était pas croyant".

Le lendemain, il me retéléphone pour m'apprendre le décès et nous avons convenu d'un rendez-vous au domicile de la défunte. J'ai effectué alors une première visite et les conditions n'étant pas réunies à mon sens pour préparer valablement le service, j'ai suggéré un 2ème rendez-vous le lendemain, rendez-vous qui fut accepté avec soulagement par la famille.

II Questions

La question cadre qui a guidé ma réflexion à propos du cas d'Albertine F. est la suivante :

 Que se passe-t-il dans une visite de deuil du point de vue des interactions sociales?

Cette question cadre en entraîne une cascade d'autres. Par exemple :

- quelles impressions les différentes personnes impliquées au cours de la visite vont-elles donner, étant entendu qu'un certain nombre de conventions et de normes sociales doivent être respectées?

 quels sont les propos qui sont échangés, étant donné la nature particulière de l'échange: le visiteur mandaté par l'Eglise est un inconnu et les diverses personnes présentes sont touchées émotionnellement de façon fort diverse?

fort diverse?

- comment les personnes en présence vont-elles se comporter: que vont-elles dire et ne pas dire d'elles-mêmes, de leurs relations à la défunte et aux autres membres de la famille, de leur relation à l'Eglise, à Dieu?

Pour répondre partiellement à ces questions, nous allons mettre en pratique, à l'occasion du cas d'Albertine F., les résultats de la microsociologie élaborés par E. GOFFMAN(1). Le biais par lequel ce chercheur entreprend l'analyse des interactions(2) sociales est celui de la représentation théatrale(3). L'idée est d'apparence simple, mais elle est géniale. Comme l'acteur, chacun de nous est projeté sur la scène de la vie sociale. A la grande différence de l'acteur, personne n'a eu le temps d'apprendre vraiment son rôle. Certes, par l'éducation et entre autres par l'acquisition de certaines normes sociales, nous savons en gros nous comporter dans les situations de la vie. Mais ces dernières recèlent toujours une part d'inattendus. Et nous voici done invités à improviser. Et je dirais, que pour des gens qui n'ont pas l'habitude, les voisins par exemple, la visite de deuil est toujours une visite difficile. Il y règne souvent l'embarras, voire une certaine gêne. Et cela d'autant plus que dans nos sociétés occidentales, nous avons, me semble-t-il, peu de moyens pour témoigner de notre sympathie.

La représentation théâtrale est guidée, selon E. Goffman, par le concept de face(4). Les expressions usuelles traduisent bien cette intuition fondamentale: nous ne devons pas "faire perdre la face" à quelqu'un, nous nous devons aussi de "faire bonne figure". Il faut bien noter que "garder la face"(5) lors d'un entretien est une des conditions mêmes de l'interaction, mais non son but. Pour se faire, les différents interlocuteurs créeront une façade(6) et c'est bien ce qui se passe lors d'une première visite de deuil(7).

Pour analyser le cas d'Albertine F., j'ai divisé le procès-verbal(8) que j'avais à disposition en quatre séquences et j'ai procédé selon le même principe qu'au théâtre: une nouvelle séquence apparaît à chaque fois qu'il y a un changement de lieu ou de personne. Dans le cadre de chaque séquence, je n'ai retenu qu'un ou deux éléments significatifs, qui montrent si besoin était la richesse de l'analyse goffmanienne pour le cas qui nous occupe.

Les endeuillés et le pasteur arrivent à la visite de deuil avec tout un bagage, appelé techniquement "arrière-plan d'assomption"(9).

Première séquence

La scène se passe à la cuisine et s'y trouvaient à ce moment-là l'ancien patron de la défunte (un homme d'environ 70 ans), le fils du patron (un homme d'environ 35 ans), qui s'entretenaient avec la fille de la défunte (âgée elle d'environ 40 ans). Cette dernière est allée avertir de ma venue, son mari qui se trouvait avec l'employé des pompes funèbres. Elle est ensuite venue s'installer à la cuisine avec nous. Cet employé, qui s'était annoncé pour 9 h 30, avait en fait une heure de retard. Ce qui fait que ma visite pastorale coïncidait avec la sienne. Et toute la cérémonie d'accès - entendez par là les salutations et les présentations d'usage - a été marquée par le téléscopage de trois sous-groupes : le pasteur / la famille / l'employé des pompes funèbres. Malgré le fait que j'aie tenté de mettre à l'aise la fille de la défunte par la réplique "Vous n'y êtes pour rien" et "Souhaitez-vous que je passe à un autre moment ", elle a insisté pour que je m'assoie à la cuisine et m'a proposé un café. Je lui ai proposé d'en boire un, un peu plus tard, en lui disant : "Je vous en prie, prenez le temps d'aller auprès de M. X, employé des pompes funèbres. J'en boirai volontiers un, un peu plus tard."

Cette séquence est le parfait reflet d'un rituel confirmatif. "Le rituel est un acte formel et conventionnalisé, par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant" (10).

Dans ce premier échange, nous avons vécu un échange rituel positif, marqué par un rite de ratification, accompli pour et envers un individu dont le statut s'est altéré d'une certaine façon(11). Ce rite a une fonction de réassurance.

Cette première séquence est un préalable indispensable à toute visite et singulièrement à toute visite de deuil. Dans ce cas, nous avons mutuellement tenté de surmonter la situation embarrassante engendrée par la collusion des différents groupes en présence.

Il est évident que le lien qui unissait les participants installés à la cuisine était la vie de la défunte. Et c'est tout naturellement que la conversation a pris le tour suivant :

Pasteur: "Vous connaissiez bien la défunte?"
Patron: "Oui, je la connaissais très bien.."
F/patron: "Moi je suis son fils et Albertine F. m'a connu quand j'étais tout petit"

Patron: "Oui, il m'a succédé." et il poursuit "Albertine F. a été une femme très gentille, très appréciée dans la maison. Il n'y a jamais eu d'ennuis avec elle, car elle était très consciencieuse et on peut vraiment dire qu'elle était bonne avec tout le monde."

F/patron: "C'est vrai, mais on a quand même eu quelques bricoles avec elle. Mais comme dans toutes relations humaines."

Fille: renchérissant: "Oui, ce qui me fiche malheur, c'est qu'elle a travaillé toute sa vie et puis pourquoi? Pour en arriver là où elle est aujourd'hui."

Reprenons posément cette partie de l'entretien et rappelons tout d'abord que nous sommes, et que nous resterons tout au long de cette première visite, dans ce que E. Goffman appelle "la présentation de soi". Et les présentations formelles n'épuisent pas et de loin ce moment-là. Cette présentation a lieu par le biais d'une figuration(12) et par le maintien de la façade.

"Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet, ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà. (...) Cette information n'est pas recherchée pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques et contribue à définir la situation en permettant aux autres de voir ce que leurs partenaires attend d'eux et corrélativement ce qu'ils peuvent en attendre" (13).

La réplique du patron sur la travailleuse consciencieuse qu'était Albertine F. avait ainsi une double fonction: d'une part de présenter l'image de la défunte, et d'autre part, à travers cette image idéalisée, de se présenter lui aussi sous un jour favorable. En idéalisant la défunte, le patron de cette dernière donne une bonne impression de la qualité de la relation qu'il a entretenue avec Albertine F. Rien de plus naturel que ce processus d'idéalisation(14). Pour l'accomplir le patron utilisait ici l'image, assez stéréotypée, de la travailleuse consciencieuse. En fait, le processus d'idéalisation a souvent recours à un stock d'idées recues, qui disent quelque chose de vrai sur la personne, mais qui gardent aussi un grand niveau de généralités voire de conventionnalités. Cette existence de réserves assurées, relativement inoffensives, est prête à remplir les blancs dans la conversation(15). Aucun de nous ne savait combien de temps allait durer l'entretien et E. Goffman note que "la nature sociale a horreur de ces cases vides"(16). Là aussi rien de plus naturel que d'avoir recours à ce stock d'idées reçues. Quantité de stéréotypes du type "Il ne s'est jamais plaint", "Il s'est toujours bien entendu avec ses voisins ", " Il ne souffre plus ", font partie à mon sens à la fois de ce phénomène d'idéalisation et de l'utilisation de ce stock de réserves assurées. Ces énonciations ne sont ainsi nullement méprisables, elles permettent tout bonnement la poursuite de la conversation

J'en reviens maintenant au procès-verbal. Le patron avait sans doute compris que je n'étais pas totalement dupe quant aux relations de travail qui les unissaient. La suite de l'entretien montre que le patron avait recours à un processus d'évitement. Il ne souhaitait pas que je sache (je l'ai appris par la suite) qu'Albertine F. s'était souvent révoltée contre sa situation de manoeuvre et femme à tout faire dans l'usine, et qu'elle avait vécu très chichement. La réplique du fils du patron "On a quand même eu quelques bricoles avec elle " ainsi que la remarque de la fille de la défunte qui surenchérit "Elle a travaillé toute sa vie pour arriver à quoi ? Là où elle en est maintenant " laissent percevoir que cet évitement était nécessaire.

Arrêtons-nous un instant à la réplique de la fille de la défunte pour voir ce qu'elle dit d'elle-même et de ses sentiments. Elle exprime sa tristesse et sa révolte du décès. Elle traduit son émotion. Le décès a eu lieu en effet dans la nuit. Remarquons aussi qu'elle a recours a une question objection classique : "Mais au fond à quoi ça sert de travailler toute sa vie pour mourir ?". Le moi individuel se cache derrière le moi social. L'expression des sentiments revêt ici une forme énonciative générale, conventionnalisée, donc plus acceptable.

Le patron s'est senti ensuite obligé de répondre, alors même que la locutrice me considérait à ce moment-là comme l'interlocuteur ratifié(17). Malgré cela, le patron se lance alors, de façon abrupte, dans une longue narration de soi(18) où il raconte son propre itinéraire, le mot-clef de "travail" lui ayant servi de catalyseur.

2ème séquence

Pendant cette prise de parole du patron, le beau-fils du défunt entre à la cuisine, gêné de nous déranger.

B-fils: "Excusez-moi de vous déranger. Mais il faut juste que je te demande (il s'adresse alors à sa femme), c'est une question technique, M. X (employé des pompes funèbres) demande s'il faut lui mettre une rose ou trois dans la main."

Fille: les larmes dans les yeux : "Juste une, elle aimait tellement les fleurs, elle aimait tellement la nature."

F/patron: "Oui, elle aimait tellement la nature et elle a travaillé jusqu'au bout avec ses abeilles. Je me rappelle aussi que quand j'étais gamin, je me suis fait engeuler par elle."

Cette séquence pose la question de la maîtrise de l'émotion. La fille de la défunte la laisse transparaître avec beaucoup de santé. Je n'ai pas eu le temps d'intervenir que déjà le fils du patron faisait sa réplique. Là aussi, il

obéissait, me semble-t-il, à une réaction logique. "Lorsque la communication ou les convenances sociales s'effondrent, on s'efforce le plus souvent de remettre les choses en ordre. C'est alors que ce qui fonctionne d'ordinaire comme de simples contraintes sur l'action devient le but même de l'action"(19). La fille de la défunte révèle aux participants une image qui brise la conventionnalité de l'entretien. Elle déclenche ainsi des mesures défensives des autres acteurs pour sauver leur propre représentation. Là encore, la meilleure façon de sauvegarder la façade est la négation de l'incident. "Au lieu d'exécuter purement et simplement sa tâche et de donner libre cours à ses sentiments, chacun communique alors ses sentiments de façon socialement acceptable"(20).

Troisième séquence

La scène se passait au salon. Etaient en présence, le patron, le fils du patron (eux non plus n'avaient pas pu faire leur visite de deuil en raison de l'employé des pompes funèbres), la fille et le beau-fils de la défunte. Le faire-part, nouvellement tapé et déposé sur la table, devint le prétexte à décrire les liens de famille dans une confiance mutuelle assez grande. On parla de la défunte, de son chalet, de sa passion pour les abeilles, de son mari dépressif, de son chien Lassy... Je ne m'arrêterai pas ici longuement à cette partie de l'entretien. J'aimerais souligner cependant que la narration de la biographie de la défunte s'est faite, comme c'est souvent le cas me semble-til, en commmençant par la fin. Ce qui me paraît naturel, puisque la mort est récente et que les derniers instants sont ce qui touchent émotionnellement le plus les endeuillés. Le temps fort de cette séquence a été le moment où les derniers instants de la vie de la relation avec la défunte ont été évoqués. Je cite ici cette phrase : "Elle a encore ouvert les yeux et j'ai pu alors lui dire ce que je n'avais jamais dit ".

Toute cette séquence a été en fait une longue narration de la fille de la défunte. La confiance mutuelle grandissait à mesure que le temps avançait. Il faut noter que le directeur de l'usine et son fils ne sont plus du tout intervenu à ce moment-là, et que la relation que j'ai eue avec la famille en deuil a été presque une relation de face à face. Voici les thèmes principaux qui furent abordés : la vie de famille, ne pas se plaindre, aimer tout le monde, être toujours prête à rendre service, l'importance de la nature, l'inutilité du travail. Ayant choisi de m'en tenir à l'étude des interactions, je n'entre pas ici en matière dans l'examen des valeurs et des représentations du monde qui sont véhiculées par la narration de cette biographie.

Au cours de cette troisième séquence, nous avons également abordé les raisons du choix du verset biblique qui figure sur le faire-part. Il s'agissait du verset 1 du psaume 23:"L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien, il me fait reposer dans de verts pâturages"

B-fils: "Quand M. X (employé des pompes funèbres) nous a proposé cela, on lui a dit : - C'est droit cela. Elle aimait tellement sa Trianière, ses abeilles. C'était une femme qui aimait être dehors. Sa religion, c'était la nature en somme -."

Cette remarque du beau-fils doit nous inciter à penser le lien entre la biographie du défunt et le faire-part d'une part et la prédication du service funèbre de l'autre.

Quatrième séquence:

Cet extrait a été choisi pour comprendre ce qui se passe quand il y a rupture du consensus interactionnel. Je crois que le phénomène de la rupture n'est jamais à négliger dans une visite, et plus singulièrement dans une visite de deuil, et nous devons toujours en tenir compte.

Nous en étions à la narration de la biographie de la défunte, quand arrive la femme du jeune patron (jeu/fem). Elle brise sans le vouloir l'intimité, et s'en rend compte. Elle est entrée à ce moment-là dans le territoire du moi des participants en présence.

Fille: "Prenez une chaise!"

Jeu/fem.: "Ou est-ce que je me mets?"

La jeune femme a dû littéralement "trouver sa place". Une fois qu'elle fut installée, la fille de la défunte a fermé ostensiblement l'album de photos, et il y a eu un blanc que la nouvelle arrivée s'est sentie obligée de combler par la réplique suivante :

Jeu/fem: "Ben voilà, je ne m'attendais pas à ce changement de programme". Et se rendant compte de sa gaffe, elle ajoute: "Cette pauvre Albertine, enfin elle est morte sans trop souffrir".

Nous en arrivons ici à la gestion de l'embarras, qui met en péril le contrôle social qu'a chacun de participants(22). Compte tenu de leur identité sociale et du cadre, les individus sentent ce qu'il faudrait faire pour préserver les convenances. L'embarras naît de ce que l'on perçoit quant aux identités sociales des personnes en présence. Il a, selon E. Goffmann, un caractère moral. "Mais l'embarras lui-même ne naît pas de n'importe quelle atteinte à la morale, car il est des infractions qui provoquent une indignation résolue et aucun malaise. (...) Au cours de l'interaction, l'individu est censé posséder certaines qualités, certaines capacités et certaines informations, qui toutes réunies assemblent un moi à la fois cohérent et approprié au moment. (...) L'individu projette ce moi acceptable dans l'interaction et en même

temps il doit accepter et honorer le moi que projette chacun des participants. Une rencontre sociale consiste donc élémentairement à revendiquer un moi acceptable et confirmer de semblables demandes de la part des autres."(23). Lorsqu'un événement vient jeter le doute sur ces revendications ou les discréditer, la rencontre se trouve soudain reposer sur des hypothèses qui ne tiennent plus. Les réactions prévues sont désormais déplacées, il faut les refouler et reconstruire l'interaction.

La deuxième partie de la réplique joue ici le rôle d'échange réparateur. En effet, en ayant dit "Je ne m'attendais pas à ce changement de programme", la femme du jeune patron a commis une offense virtuelle(24). Dans le cas qui nous occupe, l'offense virtuelle consistait à supposer que la femme du jeune directeur ne participerait pas au service funèbre. Elle laissait entendre involontairement que pour elle ce décès intervenait au mauvais moment. En outre son affirmation risquait d'être jugée impersonnelle. Cette pire signification imaginable que recèle l'offense virtuelle se fait par le biais d'une stratégie d'inférences. Se rendant compte de cette interprétation possible, elle a proposé une réplique réparatrice, sur un ton plus presonnel: "Cette pauvre Albertine" et puisant à nouveau dans le stock des petites phrases prêtes à l'emploi: "elle n'a pas trop souffert ". Mais la suite de l'entretien montre que cette tentative d'échange réparateur n'a pas produit son effet. Il n'a pas, en termes linguistiques, rempli sa condition de félicité. Le silence et la gêne ont subsisté, accentués par le fait que la fille et le beau-fils de la défunte avait perdu le contrôle de la conversation. Normalement, ils étaient avec le pasteur pour préparer le service funèbre, mais la déférence(25) à l'égard de la femme du directeur, qui venait leur faire une visite de sympathie, ne leur permettait pas de poursuivre l'échange avec celui qui était mandaté par l'Eglise. De plus, ils m'avaient déjà fait attendre et la même déférence les obligeaient à continuer d'entrer en matière avec moi. De plus midi approchait. J'ai essayé de faire face à cette situation nouvelle en donnant la réplique suivante:

Pasteur: "Je crois qu'il serait important de prendre le temps de nous revoir tranquillement pour finir de préparer le service. Après une nuit presque blanche, vous devez aussi être fatigués."

Fille: avec soulagement : "Oui, ce serait bien, d'autant plus que l'on a pas les idées claires ce matin."

Nous avons pris rendez-vous, et j'ai aussi suggéré de mettre par écrit si elle le souhaitait la biographie de la défunte en lui disant que cela m'aiderait beaucoup. C'est ce qu'ils ont fait et je les ai revus le lendemain pour une deuxième visite. Il serait très intéressant d'examiner comment la confiance réciproque acquise dans cette première visite a influencé ce second entretien. D'autres situations m'ont montré qu'il y a un seuil (très difficile à déterminer parce que variable) où on peut dépasser la nécessaire

conventionnalité d'une première approche. Dans cette deuxième phase, le processus d'idéalisation s'effondre. Il est introduit souvent par "Ah! si vous saviez, elle n'avait quand même pas que du bon".

Conclusion

J'aimerais souligner en conclusion deux aspects que l'analyse du cas Albertine F. m'a fait découvrir.

- 1) Quelle que soit la situation, nous devons tenir compte des normes qui régissent toute visite :
- les normes situationnelles (celles qui relèvent du cadre de la visite des personnes en présence),
- les normes conversationnelles (régies par le principe de coopération, et qui font que dans une conversation donnée, chacun des participants cherchent à faire progresser l'entretien),
- les normes discursives (que chacun des participants essaient de faire adopter pour garder le contrôle de la conversation).
- 2) J'ai cru longtemps que l'on pouvait accéder à l'authenticité parfaite et je croyais que les différents masques que se donnaient l'individu pouvaient s'enlever un peu comme les pelures d'un oignon. E. Goffman nous apprend, et nous devons en tenir compte dans notre pratique, que le moi social fait intégralement partie de notre personne. Il nous invite ainsi à la pudeur et au respect du moi des autres.

J'aimerais terminer cet exposé en citant quelques lignes que ce microsociologue met en exergue de son étude sur la mise en scène de la vie quotidienne :

"Les masques sont des expressions figées et d'admirables échos du sentiment à la fois fidèles et discrets, et plus vrais que nature. Les choses vivantes, en contact avec l'air, doivent avoir un épiderme. On ne saurait reprocher à l'épiderme de n'être pas le coeur. Mots et images ressemblent à des coquilles. Ils ne font pas moins partie de la nature que les substances qu'ils recouvrent. Mais ils parlent mieux à l'oeil et s'ouvrent davantage à l'observation" (26).

Félix Moser

NOTES

1. Bibliographie:

E. GOFFMAN, Les rites d'interaction trad. de l'américain par A. KIHM, Paris, éd. de Minuit 1974 (abrégé RI). E. GOFFMAN, Façons de parler trad. de l'américain par A. KIHM,

Paris, éd. de Minuit 1981 (abrégé FDP).

- E. GOFFMAN, La mise en scène de la vie quotidienne, 1. la présentation de soi, traduit de l'américain par A. ACCARDO, Paris, éd, de Minuit 1973 (abrégé MSQ1).
- E. GOFFMAN, La mise en scène de la vie quotidienne, 2. les relations en public, traduit de l'américain par A. KIHM, Paris..éd..de Minuit 1973 (abrégé MSQ2).
- 2. interaction: "Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres;" (MSO1, p.23).
- 3. représentation: "Par une 'représentation' on entend la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants" (MSQ1, p. 23).
- 4. face: "(...) la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi" (RI, p.9).
- 5. garder la face: "Un individu garde la face lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation. Il est alors évident que la face n'est pas logée à l'intérieur ou à la surface de son possesseur, mais qu'elle est diffuse dans le flux des événements de la rencontre, et ne se manifeste que lorsque les participants cherchent à déchiffrer dans ces événements les appréciations qui s'y expriment" (RI, p.10).

6. façade: " (...) la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs. La façade n'est autre que l'appareillage symblolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation" (MSQ1, p. 29).

"(...) on peut s'attendre à ce que les acteurs renoncent à maintenir strictement leur facade lorsqu'ils sont avec des personnes connues depuis longtemps, et à ce qu'ils renforcent leur façade quand ils se trouvent parmi des personnes qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Avec les inconnus les représentations prudentes sont de rigueur" (MSQ1, p. 210).

7. Pour un développement plus détaillé, on lira E. GOFFMANN RI, pp. 9 à 42.

8. Le procès-verbal (en italique dans le texte), pour utile qu'il soit, n'est qu'un outil approximatif pour décrire la nature des interactions au cours d'une visite de deuil. J'aimerais mentionner ici deux limites :

d'abord, et pour des raisons de technique d'entretien et de pastorale évidente, un tel P.V. ne peut être qu'une reconstitution après coup de ce qui s'est effectivement passé.

Dans cette reconstitution apparaît donc toute la subjectivité du rédacteur.

Ensuite et surtout, le P.V. est un outil qui, par nature, se limite aux échanges verbaux. Il ne rend pas compte de tous les autres échanges (déplacements des corps, échanges de regards, mimiques, exclamations, etc).

- 9. arrière plan d'assomption: désigne en linguistique toutes les images et représentations qui sont présentes implicitement au moment de l'émission de paroles. Dans le cas d'un service funèbre, elles sont évidemment très nombreuses : l'image de la mort, images de Dieu, les souvenirs des contacts précédant avec l'Eglise, images pastorales, etc...
- 10. MSQ 2, p. 73.
- 11. MSQ 2, p. 77.
- 12. figuration: "Par figuration j'entends désigner tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même). La figuration sert à parer aux ' incidents' c'est-à-dire aux événements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face" (RI, p.15).
- 13. MSQ 1, p.11.
- 14. idéalisation: " (...) la représentation d'une routine utilise une façade permettant d'exprimer à l'intention du public, un certain nombre de prétentions plutôt abstraites, qui peuvent lui être adressées au cours de la représentation d'autre routines. C'est là une façon de 'socialiser' une représentation, de l'aménager, de la modifier pour l'adapter au niveau d'intellection et aux attentes de la société dans lequel elle se déroule." (...) elle est "la tendance des acteurs à donner à leur public une impression idéalisée par tous les moyens" (MSQ1 p.40).
- 15. FD, p. 24.
- 16. MSQ 2, p. 82.
- 17. Par interlocuteur ratifié, il faut entendre celui qui est censé recevoir les paroles du locuteur. Ce dernier s'oriente d'ailleurs de façon à indiquer que ses paroles sont adressées à un tel plutôt qu'à un autre, et il s'attend donc à le voir répondre lui plutôt que les autres (Voir FDP, pp. 141 à 147).
- 18. narration de soi: "C'est un trait des plus communs des interactions informelles qu'un individu rejoue sous forme de narration une partie de son expérience passée (...). Or, dans bien des cas, les auditeurs ne sont pas censés répliquer à ce qu'ils viennent d'entendre. Et quelle forme pourrait bien prendre leur réplique ? Ils sont censés en revanche donner des signes d'appréciation, qui peuvent, eux, être tout à fait brefs" (FDP, pp.49-50).
- 19. FDP, p. 32.
- 20. MSQ 1, p. 67.

21. territoires du moi: ce sont l'espace personnel, la place, l'espace utile, le tour, l'enveloppe, le territoire de possession, et pour notre propos, il faut retenir en particulier les réserves d'information: il s'agit de "l'ensemble des faits qui le concernent dont l'individu entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui." Le regard joue ici un grand rôle "chacun devient capable d'une distinction perceptuelle subtile entre le regard qui passe et le regard qui fixe, et apprend, hélas, à soupçonner, sinon à détecter, que l'un peut cacher l'autre. Retenons également les domaines réservés de la conversation: "le droit qu'a l'individu d'exercer un certain contrôle sur qui peut lui adresser la parole et quand; et encore le droit qu'a un groupe d'individus qui se parlent de protéger leur cercle contre l'intrusion et l'indiscrétion d'autrui" (MSQ2, pp. 52-53).

"Pour chaque territoire du moi, il existe donc un moyen de demander une permission d'accès. De plus, il existe une quantité de trucs, tels que les questions : 'Puis-je vous poser une question personnelle?' ou 'Pourriez-vous me prêter quelque chose?', au moyen desquels les importuns cherchent à obtenir la permission d'accomplir une violation sans la

spécifier à l'avance (MSQ2, p.119).

22. contrôle social: "(...) chaque fois que des individus se trouvent mutuellement en présence leurs territoires du moi tendent sur la scène un vaste filet de clôtures que chacun d'eux est particulièrement bien équipé pour franchir. C'est l'assurance que les circonstances produisent continuellement des configurations potentiellement offensantes qui n'étaient pas prévues ou pas souhaitées" (...) "l'individu s'efforce d'apporter une information corrective faite pour empêcher non seulement qu'on ne le comprenne pas, mais aussi qu'on le comprenne trop bien" (MSQ, pp. 110-111).

23. RI, p. 94.

- 24. "Pour comprendre ce qu'est l'activité réparatrice, je crois qu'il est utile de supposer que les personnes agissantes et ses térnoins peuvent imaginer avec un certain accord mutuel une ou plusieurs lectures possibles, c'est-à-dire une ou plusieurs interprétations de l'acte qui en exacerbe le caractère offensant. Je nommerai offense virtuelle cette pire signification imaginable" (MSQ2, p.113).
- 25. déférence : c'est "un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent" (RI, pp. 50-51).
- 26. MSQ 1, p. 7, texte de G. SANTAYANA Soliloquies in England and later Soliloquies, New-York, Scribneis, pp. 131 à 132.

L'EVOCATION DE LA VIE DU DEFUNT AU COURS D'UN SERVICE FUNEBRE

Les quelques considérations qui suivent partent de l'expérience. Il arrive assez souvent que la participation à un service funèbre religieux engendre un malaise sinon la déception. Ces sentiments tiennent d'abord au fait que la prédication se contente d'affirmer des vérités générales qui s'exposent directement à la critique la plus massive: on voit alors qu'à l'occasion de la mort le Christianisme cherche à orienter les troubles et les difficultés légitimes du présent vers un au-delà dont la compensation paraît chimérique. S'il n'y a que cela à dire et à penser, raisonne l'agnostique ou le douteur ou l'assistant qui portait en lui une simple curiosité ou qui était mû par le besoin d'une parole capable de l'éclairer, alors j'ai bien des raisons de me désintéresser de cette tradition. Ensuite ces sentiments peuvent se renforcer du fait que l'évocation de celui qui justifie cette réunion paraît abstraite et artificielle: n'y a-t-il vraiment rien d'autre à dire que ce qu'on lira, si le défunt était un personnage public ou ce que chacun sait déjà, s'il s'agissait d'un quidam?

Le service funèbre apparaît bien comme une des activités effectivement multitudinistes de l'Eglise. Peu importe qu'il n'ait pas toutes les justifications historiques et théologiques qui pourraient le légitimer aussi bien que le culte dominical. Il demeure un des lieux de vérification du Christianisme dans le public: y a-t-il du côté de cette vénérable - et souvent, dans l'esprit du public désuète - tradition quelque chose à chercher et à comprendre malgré tout?

Cette question est loin d'être négligeable. Car le service funèbre est un des derniers lieux institutionnels où l'Eglise et nos communautés concrètes rencontrent leurs marges et leur extérieur, au moins par le truchement de leurs ministres.

L'autre de ces lieux de rencontre relativement fréquente et régulière est le catéchisme des adolescents. Or la tendance actuelle va plutôt vers un évitement des questions et tracas qui pourraient venir des marges et de l'extérieur. On craint la rencontre et le débat ouverts. Ainsi préfère-t-on généralement les catéchumènes venant de milieux militants et ayant parcouru toutes les étapes de la formation prévue pour les enfants aux adolescents qui n'ont pas été éduqués dans le respect de la religion biblique. A partir de là on pourrait assister à l'introduction de formes de sélections plus ou moins explicites qui garantiraient des classes homogènes et sages.

Or cette tendance au repli paraît dangereuse dans le sens où l'Eglise a besoin de ses marges et du dialogue avec elles pour s'examiner elle-même. Elle a besoin des interprétations exogènes - même négatives - pour repenser les siennes propres. Car dans son rapport à l'Ecriture elle est toujours menacée d'être conduite par la recherche de ce qui lui convient et correspond à ses désirs et besoins immédiats. Toute véritable réforme dans l'Eglise ne peut venir que du rapport aux marges et à l'extérieur. C'est ainsi que, dans les services funèbres, l'Eglise est remise en question dans ses interprétations de l'Evangile et de la vie du fait qu'elle atteint aussi un public qui n'est pas d'avance convaincu de la vérité qu'elle prétend annoncer. Certaines de ces interprétations se trouvent réfutées. D'autres méritent d'être affinées.

Par la prédication et l'occasion qui la rend possible - le décès d'une personne humaine - nous nous trouvons à un carrefour où l'interprétation de l'Evangile ainsi que celle de la vie humaine et de la mort doivent s'entrelacer. C'est dire que nous nous trouvons en un lieu de vérification de la pertinence et de la consistance de la prédication chrétienne. On peut ajouter à ces éléments le service rituel rendu par la cérémonie funèbre tout entière, évidemment. Mais il ne faut pas accentuer uniquement ce dernier aspect comme cela se voit actuellement sous l'effet de l'attention portée à la mort. Car la pertinence du Christianisme se joue sur les deux aspects. C'est pourquoi nous nous interrogerons ici sur le rapport entre la prédication et l'évocation de la vie du défunt en présupposant le cadre rituel du service liturgique.

La narration biographique

La pratique actuelle révèle une certaine gêne qui dissimule à peine le fait qu'on ne comprend pas convenablement le rôle de telle évocation dans une cérémonie religieuse. Plusieurs manières de faire sont actuellement pratiquées.

1. Sous prétexte d'éviter les dangers de l'éloge funèbre ou de la condamnation, dans le but de "ne pas faire de différences", on choisit l'attitude du silence. On se contente alors de la référence au nom du défunt aux endroits prévus par la liturgie. Les cérémonies funèbres deviennent par là des cultes à l'occasion de la mort, avec des prédications générales et passe-partout: ils sont généralement fort mal accueillis par le public et mal assumés par leurs officiants. Le public ne comprend pas la froideur et le quasi-anonymat ainsi entretenus dans un moment qui implique exactement le contraire: c'est bien le décès d'une personne précise qui le rassemble et c'est bien une forme de consolation qu'il attend. L'officiant qui agit de cette manière comprend la cérémonie comme une corvée formelle pour des gens dont la plupart n'ont plus de liens avec l'Eglise sinon celui-ci. Il montre ainsi son refus de reconnaître à ce lien une valeur positive.

On mettra à part le cas où le défunt lui-même avait exigé qu'on ne parle pas de lui et de sa vie lors de ses funérailles: le pasteur rappelle la volonté du défunt et peut, dans le prédication, commenter cette volonté dans sa prédication pour toute l'assistance.

- 2. Une autre solution moins radicale consiste pour le pasteur à lire un (bref) curriculum avant ou après la prédication: il en a demandé les informations à la famille lors de la visite de deuil, ou même il est allé jusqu'à prier les proches d'établir eux-mêmes un texte qu'il se contente de lire tel quel. Sous couvert d'objectivité, le curriculum insinue un sentiment d'insupportable indifférence et manifeste une totale absence de compréhension. Lorsqu'en plus c'est le texte établi par la famille du défunt que le pasteur lit, ce dernier se trouve prisonnier: il peut être amené à dire des choses qu'il ne voudrait pas (comment le refuser maintenant!) ou qui ne représentent pas à ses yeux l'essentiel de ce qu'il aurait à dire.
- 3. La dernière des solutions possibles chez nous est celle de l'intégration de l'évocation de la vie du défunt à la prédication comme un moment de celle-ci. Elle constitue alors une séquence narrative de la prédication.

Cette pratique doit être théologiquement justifiée: ne pourrait-on pas lui objecter qu'elle donne trop de place aux hommes ou même à un mort et pas

assez à Dieu et aux vivants?

D'autre part, n'est-ce pas la voie de l'éloge ou de la condamnation?

Au regard de la foi, toute existence humaine se passe devant Dieu et le secret ultime de cette existence appartient à Dieu et à l'homme qui l'a vécue, à personne d'autre. L'intériorité n'est pas immédiatement perceptible dans l'extériorité. La spécificité de l'évocation de la vie du défunt dans le service funèbre apparaît ici en contraste avec les nécrologies de journaux, par

exemple.

Voici une affirmation que le pasteur se doit de rappeler d'une manière ou d'une autre à chaque service funèbre: elle constitue le premier garde-fou contre l'éloge et la condamnation: ni le pasteur ni qui que ce soit n'a à prononcer le Jugement Dernier à la place de Dieu; on peut se rappeler simplement que le véritable et ultime regard sur toute vie est celui de Dieu, que nos vies se déroulent devant Lui. Il n'y a donc aucune raison que l'évocation de la vie du défunt doive glisser vers l'éloge ou la condamnation puisque le regard spécifique qu'on portera sur cette vie prétend n'en pas donner la clef ultime et qu'on s'y intéresse avant tout à ce qui constitue l'énigme de toute vie humaine dans ses contradictions.

Dans cet esprit, chacun est alors invité à se confronter lui-même à l'intrigue de cette vie qui vient de s'éteindre et que garde le secret de son dernier mot. Le travail du pasteur aura consisté à mettre en intrigue (=agencement des faits) cette vie ou une séquence de cette vie de sorte à

permettre la confrontation de soi à l'Evangile.

Toute existence d'un semblable et d'un frère en humanité manifeste quelques traits communs qu'il est bon de rappeler en tant qu'ils sont les

traits de bien des vies, peut-être de toute vie: banalités, souffrances, joies, etc... On présente la vie du défunt à Dieu et on se présente tous et chacun

devant Lui: dans la simplicité des gros traits de cette vie.

Toute existence humaine prend dans la mort le profil original d'une histoire maintenant achevée. Car l'originalité véritable d'une existence c'est l'histoire qu'elle constitue, même si les traits qui la composent sont les traits les plus communs: en lisant cette histoire devant Dieu, nous nous interrogeons quant à notre propre histoire et ce qu'elle nous réserve encore d'imprévisible.

La narration de la vie (ou d'une séquence de cette vie (pars pro toto) du défunt travaille donc sur deux éléments:

a) vie ordinaire dont la mort marque l'instant du bilan; les vivants sont réceptifs aux parallèles

b) vie particulière dont le sens définitif nous échappe: quelle évaluation et

quelle promesse pour nous maintenant?

Ainsi décrite et rappelée, la vie du défunt représente un terrain de connaissances communes à l'auditoire et au prédicateur: tous deux se trouvent devant des traits universels et une histoire particulière, confrontés à leur propre vie devant Dieu. tel est bien le sens du service funèbre. Et peu importe que des traits aient été cachés par la famille au prédicateur, peu importe aussi que le prédicateur doive taire certaines choses au public: ce qui compte, c'est cette confrontation des intrigues de nos vies devant Dieu.

Le public et sa compréhension du temps

La prédication du service funèbre s'adresse aux vivants rassemblés en un double public: les proches et les plus éloignés, ceux qui ont connu le défunt et ceux qui sont indirectement affectés par sa disparition. La disponibilité de chacune de ces catégories peut être fort différente: émotionnelle/phatique c'est-à-dire réagissant avant tout aux mots-clefs et aux valeurs qui la retrouvent dans son émotion pour la première, très acérée pour l'autre.

Ces vivants sont alors dans la situation de survivants provisoires. La mort d'un proche constitue pour eux une rupture qui affecte prioritairement leur compréhension du temps. Le temps de la vie banale ordinaire est provisoirement cassé: quelque chose est devenue brutalement du passé, l'avenir a transformé l'innocente perspective de ses possibles, le présent fait surgir la certitude de la mort et l'incertitude de la vie. On est donc dans un moment de mouvance des structures temporelles de l'existence qu'on peut appeler un condensé de temps.

La prédication intervient dans ce condensé de temps et doit offrir une possibilité de restructuration de ses extases dans la conscience des survivants, devant Dieu. L'évocation des traits principaux de la vie du défunt rapportée au texte biblique peut et doit aider à cette restructuration. Chacun est en demeure de retrouver une cohérence à sa propre vie, mise à mal par la mort du proche. Le travail de deuil met en évidence toutes les difficultés

du problème du temps, occultées dans la vie ordinaire. Le passé n'est pas maîtrisable et peut apparaître comme une lourde fatalité; le présent nous fait vivre notre mort par procuration, éveille en nous un ressentiment contre notre dimension temporelle et un désir d'éternité; l'avenir immédiat est marqué par l'inquiétude: les plus proches vont au devant d'une foule de problèmes pratiques, les autres doivent s'habituer à voir changé le champ de leurs références humaines.

La place de l'évocation

Telles sont les prémisses sur lesquelles s'agrippe la problématique de la

foi à laquelle doit s'employer la prédication.

La séquence d'évocation de la vie du défunt peut avoir des rôles multiples et différents. En début de prédication, elle peut aider à nouer traits communs et originalité de toute vie dans la confrontation avec le temps. Disséminée dans la prédication, elle peut prendre en charge l'expérience commune et naturelle du temps, soutenir la restructuration évangélique, poser la question de la disponibilité des vivants à l'égard de la mort.

On dira qu'elle peut à la fois proposer des informations qui renforcent les prémisses de l'argumentation, structurer une expérience rendue chaotique dans l'émotion, ouvrir à la possibilité du changement des rapports de l'homme à lui-même, aux autres, au monde, au temps, par une remise en

place des rapports à Dieu.

L'Eglise reste la seule institution à pouvoir offrir encore la prestation générale du service funèbre. On prétend par là simplement qu'aucune autre n'est à même ou n'a la vocation de proposer un service aussi large et

spécifique.

Car dans les obsèques, elle invite à ouvrir la voie à une lecture de l'existence du défunt et de soi-même qui ne limite pas à l'extériorité et aux bons sentiments. Ce qui fait son originalité c'est qu'elle invite à une lecture de la promesse attachée à toute vie et, en particulier, aux vivants qui s'interrogent devant la mort. Son offre se distingue des simples nécrologies journalistiques et autres rappels chronologiques de la vie des défunts.

D'autre part, l'évocation de la vie du défunt liée à la prédication fait que le service de l'Eglise ne se limite pas au rite. Ce que je propose ici permet de sortir de l'impasse où se sont enfermés certains théologiens par scrupule de théologie dialectique discutable. En effet, en parlant du mort on parle des vivants et aux vivants, tout en respectant les données de la situation et en laissant place aux réactions normales et spontanées devant la mort d'un semblable et en les prenant en compte. On aura compris qu'il ne s'agit pas de glorifier l'homme, les oeuvres et les mérites mais de mettre en perspective une vie humaine dans ses complexités.

On objectera peut-être que la préparation d'un tel service funèbre requiert beaucoup de soins et coûte beaucoup de temps. Or il se trouve des situations dans lesquelles la charge des services funèbres transforme les pasteurs en des fonctionnaires de la mort. Si l'on veut bien admettre que toute prédication et tout service implique un investissement de temps, on admettra qu'il vaut bien la peine de le consentir aussi ici. Car il y a vraisemblablement plus encore à faire et à gagner ici que dans le baptême et le mariage dans lesquels même le sérieux de la vie n'est pas assurément reconnu dans ces cérémonies par ceux qui en font la demande, alors que dans la vie confrontée à sa propre fin ce minimum est inévitable.

Pierre-Luigi Dubied



Pour recevoir régulièrement les

CAHIERS DE L' R

s' adresser à:

Institut romand de pastorale BFSH 2 1015 Lausanne

L' IRP associe en un travail commun les responsables des disciplines recouvrant le champ de la Théologie Pratique dans les trois facultés de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

ISSN: en cours